

LA COMMUNE DE SAINT-CASSIEN (Dordogne)

Saint-Cassien : Eccl. S. Cassiani - 1556 -, c'est du moins ce que nous indique le Dictionnaire Topographique du Vicomte de Gournes.

Patron de la Paroisse : St Louis, Collat, l'évêque.

Complémentaire à ces indications, nous avons relevé, dans le Dictionnaire Etymologique de Dauzat et Rostaing, ce qui suit :

Saint - Cassien : (parrochia S. Cassini, XVe siècle) dans l'Isère.

Saint - Cassien : Vienne, (Cassiani, vers 1122).

Saint - Cassin : Savoie, (Castrum beati Cassiani, 1016).

Saint - Cassien : Dordogne, (Eccl. S. Gassiani, 1556). Ici nous pensons que les auteurs ont interprété un G pour un C, ce qui donnerait Cassiani au lieu de Gassiani.

Normalement, cela nous donnerait un total de quatre paroisses en France placées sous ce vocable, ce qui est relativement restreint.

Certaines personnes nous ont posées cette question : « Qui était en réalité Saint-Cassien ? » Plusieurs saints sont connus et renommés, mais celui-ci fait partie des saints obscurs et méconnus de la plupart des gens !

Bien que Saint-Cassien soit orthographié Saint-Cassianus en latin, nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'un personnage cité par Prudence, le poète latin chrétien (né en Espagne, 348-415) qui, passant en Italie, vit un tableau à Imola en Emilie, qui lui sembla intéressant. Le sacristain de l'église lui expliqua que ce tableau reproduisait le martyr d'un maître « notarius » (genre de modeste scribe) nommé Cassianus qui, s'étant converti au christianisme, fut persécuté et mis à mort en l'an 304, sous le règne de Dioclétien, après avoir subi d'affreuses tortures.

Pour notre part, nous pensons que le vocable de Saint-Cassien fut attribué à cette paroisse, de prime abord, sur la fin du Ve siècle ou au début du VIe siècle. Il faut dire qu'à la fin du IVe siècle déjà, les baptistères, les oratoires, les chapelles et les églises s'érigèrent sur les territoires des villae ou sur ceux des colonies de gros propriétaires gallo-romains, jalonnant ainsi le parcours des voies de communication.

Quel serait donc le saint homme dont le nom fut choisi pour le donner à la commune qui nous intéresse ? Sauf erreur, nous pensons qu'il s'agirait de Jean Cassien (env. de 370 à 450).

Survenant après Martin, évêque de Tours et fondateur des monastères de Ligugé et Marmoutier, étant presque contemporain d'Honorat évêque d'Arles et fondateur de la célèbre abbaye de Lérins, Jean Cassien fut le fondateur de l'abbaye Saint-Victor à Marseille et dirigea aussi l'abbaye de Lérins, sur l'île de Saint-Honorat près de Cannes.

Honorat à Lérins et Cassien à Marseille avaient rassemblé une multitude d'âmes pieuses et recueillies se destinant au monachisme ou à l'évangélisation, ou bien encore à la méditation et la prière en attendant de se consacrer à leur futur rôle d'ermite.

Les abbayes et monastères avaient alors une triple fonction :

- La première étant d'ordre spirituel, car la prépondérance dont l'église fit preuve en ces périodes de colonisation barbare, tenait essentiellement au crédit que lui accordaient les envahisseurs pour la ferveur religieuse et la liaison perpétuelle (assorties de grâces divines) avec Dieu qu'entretenaient ces moines et prélats chrétiens par leurs prières ininterrompues.

- Secondement, ces établissements formèrent de véritables essaims de moines, d'évêques, d'ermites, etc... dont certains devinrent célèbres en dirigeant des diocèses ou en accédant à des postes plus importants.

- La troisième vocation pour ces « écoles » d'experts en philosophie et théologie fut de former des éléments d'exception de toutes origines ethniques (aussi bien occidentales et barbares qu'orientales). Ces éléments, qu'ils soient féminins ou masculins, eurent à servir de régulateur entre les différentes races et religions en présence, ils adoucèrent les mœurs et les atrocités, ils assurèrent la continuité des traditions et de la culture occidentale qui était alors gravement en péril. Enfin ils convertirent et réconfortèrent les misérables populations désemparées par les cruelles persécutions religieuses et par l'horreur des invasions barbares.

En réalité, le monachisme qui avait débuté en Egypte vers la fin du III^e siècle, ne se propagea, en Occident et en Gaule, que dans les premières décades du IV^e siècle. Il faut dire qu'il fut aidé, en Gaule romaine, par les fondations de Martin, d'Honorat, de Cassien et de certains autres cénobites moins connus.

Au début du Ve siècle (vers 420), Jean Cassien revenant d'un voyage de longue durée au Moyen Orient (Egypte et Palestine) -après s'être longuement imprégné de la spiritualité et de l'ascétisme des moines orientaux-, rédigea un ouvrage, magistral inventaire de la connaissance monastique, intitulé « De Institutis Coenobiorum ». Quelques temps plus tard il écrivit un ouvrage de référence sur la façon de comparer des textes et des documents intitulé « Collationes ».

Il est également utile de savoir, pour la bonne suite de nos déductions, qu'au début du Ve siècle les ermites solitaires se dispersèrent dans nos campagnes en se logeant, soit dans de pauvres cabanes en planches ou rondins, soit dans des abris rocheux, grottes ou cavernes qui devenaient par la suite, si le personnage était canonisé, des sanctuaires. Le plus clair de leur temps se passait en méditations, en prières, en actions de grâces ou en randonnées d'évangélisation.

Après avoir retracé ci-dessus ce que fut Jean Cassien et son œuvre, nous allons tenter de définir les circonstances, les causes et les raisons pour lesquelles son nom fut choisi pour désigner la commune concernée.

Nous avons dit plus haut qu'aux IV^e-Ve siècles des bâtiments ou des monuments religieux émaillèrent ici et là des voies ou des domaines gallo-romains. Or nous savons, grâce aux vestiges gallo-romains recueillis dans les environs de l'église -et aussi grâce à l'étude étymologique et toponymique des noms de lieux situés dans ce même secteur-, qu'il existait un domaine (et peut-être plusieurs) datant du 1^{er} siècle de notre ère et qui tomba en décrépitude vraisemblablement aux approches du 10^e siècle.

Ce, ou ces domaines, devait englober tout le plateau de « Barriac » ainsi que celui de l'église et ses alentours, de même que celui de « Bonneville » ;

et l'on peut ajouter qu'étant donné qu'il y avait « Domaine » et « Villae », il y avait nécessairement voie d'accès reliée à une voie plus importante !

En procédant à l'analyse du nom de « *Bonneville* » on se rend compte qu'il se décompose en deux mots « Bonna - Villa » qui, en latin, signifie ou équivaut à « village ».

Ensuite nous analysons le nom de lieu « *Jude* », situé près de l'église de Saint-Cassien, ce qui nous donne en latin : « Villae Judiales » ou bien « Judiacum » provenant du nom d'homme latin « Judaeus ».

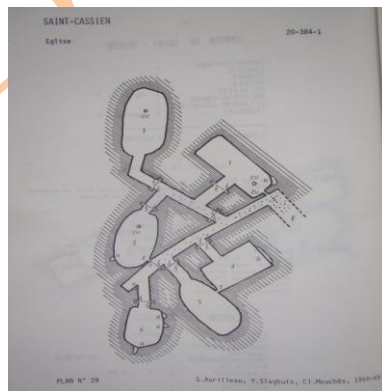
Pour clore cette recherche étymologique, examinons enfin l'autre nom de lieu caractéristique de l'époque gallo-romaine : « *Barriac* » : en voici la définition « Barriacum » diminutif ou déformation du nom latin « Barbariacum Monachorum » qui attesterait la présence d'un bâtiment religieux fondé, ou habité, par un ou plusieurs moines et qui aurait existé dans les parages immédiats du lieu ainsi nommé.

La racine du mot « Barbariacum » laisse supposer que ce moine aurait été d'origine barbare. Nous aurions peut être eu, vers la fin du Ve siècle, un ermite barbare disciple de Jean Cassien, qui aurait évangélisé cette partie du canton et aurait, durant son périple en Gaule, converti au christianisme quelques contrées de la Vienne, de l'Isère et de la Savoie. Il est même possible que cet anachorète ait vécu un certain temps dans la caverne toute proche, qui servit de cluseau ultérieurement.

Sachant avec quelle ténacité l'église s'efforça, à l'époque qui nous intéresse, d'effacer toute trace de culte païen, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cet ermite ait élevé une croix ou bâti un oratoire, ou un baptistère, sur l'emplacement d'un rocher (en son lieu et place) qui était, alors, l'objet d'une adoration sans borne de la part du paganisme local.

Ce modeste édifice chrétien aurait ensuite, vers la fin du VIe siècle, reçu le titre de sainteté que nous lui connaissons. Ce titre fut également dédié, ici comme aux autres endroits placés sous la même appellation, au maître en théologie et en science monastique : Jean Cassien, et cela en hommage à son élève qui n'avait pas démerité de lui.

Voilà donc la raison pour laquelle -lorsque cette commune fut donnée le 11 février 1285 par Aymeric de Biron au Bayle et aux Consuls de Monpazier, avec ses droits de Cot et de Gardiage sur la paroisse de Saint-Cassien-, il y avait fort longtemps qu'elle avait été dotée de ce vocable et qu'elle portait le titre de paroisse !



Cluzeau de St Cassien (Serge AVRILLEAU) Eglise de St Cassien
(Photos J.-M. Baras - 2013)

Le cluseau -ou souterrain refuge- dont nous avons parlé plus haut, a son entrée presque en face de celle de l'église et seulement à une dizaine de mètres de cette dernière.

Certains de ces refuges sont très anciens : il suffit pour cela qu'il y ait eu une cavité naturelle au départ. Ensuite, cette cavité a pu être agrandie et modifiée selon les époques.

Cet abri qui possède six chambres reliées par deux couloirs principaux, n'a jamais été l'objet de fouilles scientifiques. Par contre, d'après M. le curé Calès, le docteur R. L'Honneur aurait fait enlever une faible couche de terre dans les galeries avant la guerre 39-45 et aurait découvert, parmi les déblais, quelques fragments de poteries gallo-romaines ainsi que des tessons mérovingiens et moyenâgeux.

La superficie de la commune de Saint-Cassien est de 472 hectares : elle confronte à l'est celle de Gaugeac, au nord celles de Lavalade et Rampieux, et, à l'ouest et au sud, elle fait limite avec le département du Lot et Garonne. « Barriac » ou « Bariat » culmine à 196 mètres d'altitude.

Le terroir est constitué par des zones pierreuses (à base de calcaire lacustre de Monbazillac), de zones argileuses (ces argiles conviennent pour la fabrication des tuiles) ; on y trouve également quelques parcelles de terrains ferrugineux, et enfin il y a aussi des endroits composés d'argile stampienne (que l'on utilise dans l'industrie pour filtrer certains produits, tels que les hydrocarbures) ; cette couche d'argile est parsemée, ici et là, de nombreux blocs de pierre meulière de grosseur variable (il s'agit là d'une variété de silex incrusté de calcaire, buriné par de nombreuses cavités).

Etant donnée la nature du terrain, il n'est pas étonnant de trouver des lieudits très voisins, comme « La Tuilière ». Située près de « Bonneville », cette tuilière fournissait tous les alentours en tuiles et briques depuis plusieurs siècles. Nous savons, par exemple qu'avant la révolution, la « Tuilière » de Bonneville était astreinte à fournir chaque année un lot de 500 tuiles et deux comportées de chaux à la ville de Monpazier. Une carrière de pierres à moulins (autrement dit de meules), aurait été exploitée autrefois entre « Les Charrieux » et « Mariétou » ou bien entre « La Courrège » et « La Borle » .

Le lieudit « Les Tuilliers » fut certainement la résidence des propriétaires de la « Tuilière » de Bonneville et de celle de « Barrège (qui est située près de La Brame). A l'endroit appelé « Mespoulet », il n'y a aucun rapport avec la gent ailée, mais il est plus vraisemblable qu'il y ait eu ce que la racine latine du mot nous indique, c'est-à-dire des nêfles et des néfliers. Toutefois, il pourrait y avoir aussi la racine « Mas » qui équivaut à « Mansus » et indiquerait alors qu'il y aurait eu au Haut Moyen Age la résidence de gérants de la totalité du domaine d'un seigneur. Ces résidences de demi maîtres recèlent souvent un souterrain et des sarcophages dans le sous-sol environnant la maison d'habitation. Parfois cette charge était tenue par des religieux, lesquels étaient, on le sait, de parfaits gestionnaires.

Nous avons retrouvé les traces aux archives départementales, de quelques prêtres qui ont été curés de la paroisse de Saint-Cassien :

- en 1556, le révérend P. Canpès, qui fut ensuite archiprêtre de Paleyrac,

- ensuite en 1648, un curé nommé Poeil,
 - enfin de 1765 à 1795, il y eut le curé Dupin. Ce curé prieur Dupin fut le témoin d'une transaction assez douteuse traitée le 19 thermidor de l'an IV entre les autorités révolutionnaires locales et le sieur Jean Lafaye, adjudicataire, et ceci au prix de 3.781 livres -cette adjudication concernait l'achat de bâtiments et biens en fonds commun des paroisses de Saint-Cassien, Lavalade, Soulaures et Gaugeac (dont le propre presbytère de ce pauvre curé). Nul ne sait pour quelle raison la vente fut annulée, l'acquéreur fut déchu (peut-être même déçu !) et ladite somme lui fut remboursée le 24 brumaire de l'an V.



Tuilière de Bonneville



Allée couverte de La Courrège

(Photos J.-M. Baras - 2013)

Cette modeste commune de Saint-Cassien, dont la petite église romane est rattachée à celle de Lavalade pour le service du culte et dont la fête se célèbre le 13 août, se dépeuple progressivement depuis 1850 (comme tant d'autres communes ou petites villes rurales), le plus regrettable est que cette tendance semble irréversible :

- en 1876, il y avait 159 habitants,
- en 1911, il y en avait 127,
- en 1936, on en comptait 91,
- et en 1990, seulement 40 habitants.

Il y a eu hélas, encore deux décès depuis le dernier recensement et il ne reste donc plus, actuellement, que 38 personnes dans cette paroisse qui fut si vivante dans les premiers siècles de notre ère.

Durant la préhistoire, cette région fut aussi peuplée à diverses époques, mais incontestablement la période la mieux représentée paraît être celle des temps néolithiques. Nous aurions dû, bien sûr, commencer par là, mais un retour en arrière vaut mieux qu'un oubli !

Donc n'oublions pas que le territoire concerné jouxte au sud et à l'ouest, le département du Lot et Garonne ; or ce qui caractérise ces terrains nous faisant face, ce sont les nombreuses trouvailles de silex taillés ou polis faites par nos voisins du « pays bas », l'Agenais.

De ce fait, il s'en trouve aussi de ce côté-ci de l'extrémité du Périgord. A plus forte raison parce qu'il existe un magnifique polissoir néolithique (et des abris sous roche) aux « Charrieux ».

Ce gros bloc de silex-pierre-meulière pesant environ 7 à 8 tonnes, comporte deux encoches de polissage dont l'une est 4 à 5 fois plus profonde que l'autre. Il est utile d'ajouter que ce monument mégalithique est répertorié et classé depuis longtemps avec tout son environnement

immédiat : il en cuirait sûrement à celui ou ceux qui n'en tiendraient pas compte.



Polissoir des Charrieux (Photo J-M.Baras - 2013)

Voici enfin, pour terminer, ce que l'on sait du rattachement de la commune de Saint-Cassien à l'ensemble du canton de Monpazier :

« A l'époque féodale, Damoiseau Aymeric de Biron, seigneur du Château de Montferrand en Périgord, céda le 11 février 1285 à Messire Bertrand de Panissal, Bayle de la bastide de Monpazier et aux consuls de cette ville, en exercice, la haute, basse et moyenne justice, les droits de garde et de surveillance des champs et des récoltes qu'il avait ou devait avoir dans les tènements et paroisses des églises de Capdroto, Gaujaco, Lavalada, Marsalesio et Sancti Cassiani ».

On sait également que cette paroisse dépendait, au début du XIV^e siècle, en partie de la bastide de Villeréal. Ce qui fit qu'au cours de ce XIV^e siècle, il y eut des conflits entre les consuls de Villeréal et le seigneur de Biron, ceci au sujet de la justice de Saint-Cassien ! En 1760, elle était administrée par le sénéchal d'Agenais et elle était rattachée en ce qui concerne la juridiction, à la justice locale de Villeréal.

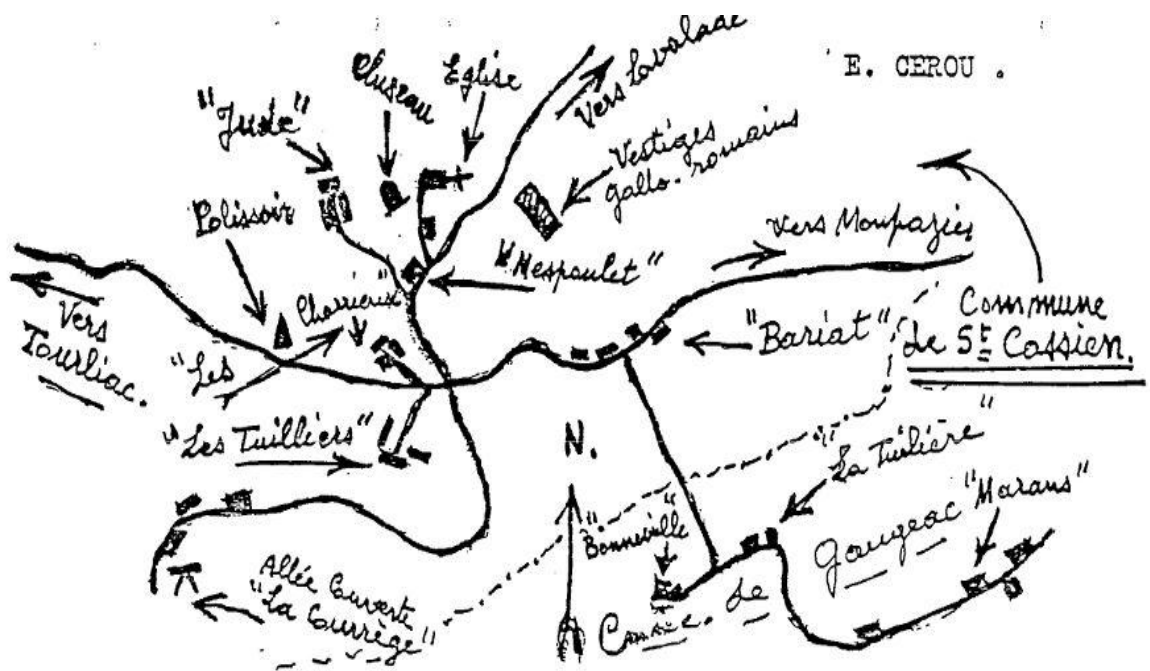
Actuellement elle dépend administrativement du canton de Monpazier et du département de la Dordogne.

Durant quelques années (environ quinze ans), son sol comportait une sorte de radar métallique géant : cette antenne parabolique était placée entre « Bariat » et les « Charrieux » et servait à l'étude de l'ionosphère.

Ce territoire communal possède peu de sources importantes, le seul cours d'eau valable est « Le Breyssou » qui sert de limite -sur une partie de son parcours- avec la commune de Rampieux, et ensuite avec le Lot et Garonne. Un moulin à céréales, qui n'est actuellement plus en activité, enjambe le Breyssou au lieudit « Le Molinot » et dépend donc d'une part, de la commune de Rampieux, et d'autre part, de la commune de Saint-Cassien.

Il est possible qu'il y ait eu un moulin à vent entre « Bariat » et « Fondure », sur un petit promontoire où subsistent les ruines d'une tour ronde : mais cette question des moulins fera l'objet d'une prochaine étude qui leur sera spécialement consacrée.

E. CEROU



Additif au texte sur la commune de Saint-Cassien

=====

Après avoir fait des recherches supplémentaires dans un dictionnaire hagiographique concernant le personnage dont le nom fut attribué à la paroisse de Saint-Cassien, il semblerait qu'il s'agisse de S. Cassianus martyr, et non de Jean Cassien.

Certains auteurs prétendent que ce saint fut évêque de Brescia, mais en réalité il résidait à Imola et enseignait les lettres aux enfants et adolescents de cette dernière ville lorsque la persécution des idolâtres s'y alluma.

Le juge, nommé par l'empereur qui ne souffrait point que les chrétiens tinssent des écoles, fit arrêter le précepteur. Il lui demanda quelle était sa profession : Cassien répondit qu'il formait et instruisait les enfants aux lettres humaines et aux bonnes mœurs. Le magistrat le mit en demeure d'adorer les dieux romains pour obéir aux directives de l'empereur. Cassien ne voulut jamais renier son Dieu, le juge ordonna alors que l'on dépouillât le prisonnier et que, lui ayant lié les mains derrière le dos, on le livrât aux enfants pour qu'ils le massacrasent.

Tous ces jeunes bourreaux se jetèrent sur leur ancien maître, trop heureux de pouvoir se venger des leçons et réprimandes qu'ils avaient reçues de sa part. Il fut donc transpercé sans attendre, par des dizaines de coups de canifs ou de stylets de fer qui atteignirent les yeux, la tête et toutes les parties du corps du malheureux supplicié. Le saint éponyme de la paroisse mourut, un 13 août du IV^e siècle, sous l'empire de Julien l'Apostat.

Dans le dictionnaire hagiographique sur « La vie des Saints » de F. Giry, nous trouvons trace de cinq ou six martyrs du nom de Cassien :

- S. Cassien d'Imola, mort le 13 août,
- S. Cassien de Todi, mort le 13 avril,

- S. Cassien de Célerne, mort le 26 mars, évêque et martyr,
- S. Cassien, martyr, mort le 15 mai,
- S. Cassien, martyr, mort le 03 décembre,
- S. Cassien dit « Cassianus d'Afrique » martyr, mort avec 13 autres chrétiens le 1^{er} décembre.

Il n'y a donc que la date du 13 Août qui puisse nous guider pour celui qui fut choisi pour la paroisse qui nous intéresse : il s'agirait donc de Saint-Cassien d'Imola.

E. C.

Bibliographie compulsée pour les recherches
sur la commune de Saint-Cassien, Dordogne.

- Histoire de France illustrée* : Ed. Larousse, Paris, 1900.
- Toponymie de la France* : de A. Vincent et G. Monfort.
- Histoire de France* : de H. Martin, Edit. Jouvot & Cie, Paris, 1880.
- La Fin du Paganisme* : de G. Boissier, Ed. Hachette, Paris, 1894.
- Diction. Etymol. des Noms de Lieux* : de A. Dauzat et Ch. Rostaing.
- La Gaule* : de F. Lot, Ed. A. Fayard, Paris, 1947.
- Christus, Manuel d'histoire des Religions* : J. Huby, Paris, 1915.
- L'Eglise des Temps Barbares* : D. Rops, Ed. Fayard, Paris, 1956.
- Le Canton de Monpazier* : Dr R. L'Honneur, Le Périgourdin de Bdx.
- La vie des Saints* : de Sirius, Lipoman, S. Martin, etc... Bar le Duc, Imprimerie Laguerre, 1858.
- Les Paroisses Rurales du 4^e au 11^e siècle* : par Imbart de la Tour, chez Picard, Paris, 1979.

ADDITIF

Liste des Maires de St-Cassien depuis 1808

- Antignac : 1808,
- Morton : 1816,
- Pourquery : 1818,
- Castaing : 1831,
- Pourquery : 1853,
- Boisserie : 1856,
- Perier : 1871,
- Doulut : 1872,
- Gascou Pierre : 1882.



Cluzeau et Eglise de St Cassien (Photos J-M.Baras - 2013)

